

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 15 mars 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	exc
Jean Théry	p

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Pour avis technique

Rémi Gauthier	p
---------------	---

Objet de la réunion

Ordre du jour conseil communautaire

Point sur le personnel

Aides économiques

Point travaux commissions

Questions diverses

1. Ordre du jour du conseil communautaire

Quelques compléments ont été apportés à l'ordre du jour du conseil communautaire.

LOM

Suite à la réunion du matin au département en présence de Michel Neugnot, Vice-Président de la région en charge des mobilités, une information complémentaire relative à la LOM est apportée en séance.

Clément Pernot est rentré dans le vif du sujet en parlant des transports scolaires. Il a bien été précisé qu'il fallait avoir une approche différenciée entre la prise de compétence et les transports scolaires.

Au début de la prochaine mandature, il faudra travailler sur le règlement des transports régional. Il y aura un seul règlement avec des particularités identifiées en fonction des situations géographiques. Le conseil départemental ayant transféré les transports scolaires avec les transferts de charges afférents, le président entend bien qu'il n'y ait pas de dégradations du service.

Si la communauté de communes ne prend pas la compétence, elle ne pourra plus traiter les questions de mobilité. La région poursuivra les échanges avec les EPCI qui prendront la compétence. Le vice-président de la région a indiqué que la prise de compétence était réversible à tous moments.

Les bassins de mobilités sont à la main de la région, et il sera possible de les faire évoluer. Les bassins ont été modifiés récemment : chaque communauté d'agglomération constitue désormais un bassin de mobilité à part entière. Sur le secteur, le Val d'Amour est associé à Jura Nord, Plaine Jurassienne et Cœur du Jura.

Si la collectivité prend la compétence, il faudra s'appuyer sur ce qui existe déjà à la région. Elle continuera par exemple de financer les accompagnateurs scolaires.

La LOM fait partie des textes qui ne peuvent être remis en cause par une éventuelle nouvelle majorité régionale.

L'objectif en conseil communautaire est que les élus s'expriment. Il faut tendre vers une prise de compétence pour faire partie du tour de table. Pour que les conseillers appréhendent le sujet, cela va être compliqué. Les membres du bureau ont essayé de se documenter, ont participé à de nombreuses réunions. Le sujet devra être présenté en toute objectivité, en précisant les questionnements qui subsistent.

Un support à destination des maires sera produit pour la présentation en conseil municipal.

Pays

Il est proposé une modification du nom de l'association ainsi qu'une modification statutaire.

Un conseil de développement va être créé, avec 5 représentants pour le Val d'Amour sur 40 membres.

Enfance

Le conseil communautaire doit valider les périodes de fermeture de la crèche

2. Point personnel

Afin d'anticiper la révision du PLUi, il est proposé d'anticiper un recrutement de chargé de mission pour réaliser cette mission. Le travail de proximité pourrait ainsi être fait en interne. La préparation du cahier des charges nécessitera également un travail important en interne.

Cela nous permettrait de poursuivre le travail d'accompagnement des communes au plus proche du terrain, leur apporter le suivi technique nécessaire dans de bonnes conditions.

La communauté de communes est vraiment perçue comme un lieu ressource pour les nouveaux élus, et il faut se donner les moyens de poursuivre et répondre aux attentes.

Le bureau est favorable à l'ouverture d'un tel poste.

3. Aides économiques

Aides sollicitées

Aurélien Buchailot, auto-entrepreneur en charpente couverture zinguerie vient de s'installer à Mouchard. Il a besoin de remplacer son véhicule qui devient vieillissant. Montant de l'investissement : 8815€ HT soit une **aide au titre du FRT de 1763€**.

Après avoir eu une aide à la trésorerie, le Bouchon des Radeliers revient vers nous pour 2 autres aides :

- Aide à l'immobilier pour rénover et repeindre la salle du restaurant. Montant des travaux : 2466€ HT soit une **aide à l'immobilier de 493,20€**.
- Aide à l'investissement pour changer la machine à café qui est tombée en panne. Montant de l'achat : 4205€ HT soit une **aide FRT investissement de 841€**.

Aide à l'immobilier de la SCI JLJ (l'Edgar) pour la création de 5 chambres d'hôtes dans l'ancienne annexe de l'hôtel. Un dossier est déposé à la Région. Le montant du projet s'élève à 150 734€ HT, soit **une aide à l'immobilier de 3000€**.

Il faut rappeler :

- qu'il y a une obligation de publicité de l'aide financière apportée.
- que l'aide est attribuée sous réserve du respect des règles d'urbanisme et d'accessibilité, comme pour toutes les aides à l'immobilier attribuées.

Il est proposé de réfléchir à un logo spécifique « aides économiques ».

A l'unanimité, le bureau valide les aides économiques présentées.

Règlement d'attribution des aides

Les professions libérales ne peuvent pas bénéficier du FRT. Par contre, le règlement d'intervention immobilier de la communauté de communes ne les exclut pas. Or nous avons un premier dossier de demande d'une profession libérale.

Le bureau est favorable au soutien de tous types de professionnels en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise.

4. Point sur les travaux des commissions

Chaque vice-président fait un retour synthétique des échanges en commissions.

Patrimoine et logement

- Contrats / marchés groupés
- Mutualisation des mises aux normes
- Groupes scolaires en lien avec les services sportifs existants
- Service petite enfance sur le secteur de Mouchard
- Création d'un complexe multi activité
- Service intercommunal de location des logements communaux
- Appui financier au solaire
- Récupérateurs d'eaux pluviales
- Accompagnement juridique sur les situations de périls
- Devenir des écoles
- Attractivité via les services proposés
- Rôle de conseil sur les isolations des bâtiments : la question de l'isolation à 1 euro doit faire l'objet d'une communication.

Tourisme

- Sentiment que le Val d'Amour ne se vend pas assez bien : communication numérique et interactive
- Valorisation du patrimoine industriel et l'artisanat local
- Voie Grévy : beaucoup à faire en termes d'aménagements autour de la voie.

- Développer l'œnotourisme, visites de fermes
- Nouveaux outils numériques comme l'Explor Games
- Développer l'innovation dans les campings
- Livret d'accueil pour guider les hébergeurs.
- Territoire pas suffisamment signalé, développé du marketing territorial. La signalétique est un vrai sujet.

Enfance jeunesse

- Provenance géographique des familles de la micro-crèche et étude de territoire pour un accueil petite enfance sur le secteur de Mouchard
- Accompagnement des MAM
- Etudier la mise à disposition de locaux
- Paiement en ligne pour tous les actes
- Inscriptions en ligne
- Plateforme famille ALSH pour faciliter les échanges avec les familles.
- Proposer des activités spécifiques sur certaines soirées dans les ALSH pour inciter aux inscriptions
- Aide aux devoirs encadrés
- Vacances et mercredi assurer un accueil de proximité sur certaines communes ;
- Ouvrir un ALSH sur les 3 premières semaines d'août
- Création de commissions jeunesse dans les communes, inciter les commissions à se rencontrer
- Temps d'échanges entre les jeunes
- Campagne de communication en direction des parents des adolescents
- Actions de prévention contre les addictions et conduites à risques à poursuivre
- Maintenir le lien avec les médiathèques.

Services à la personne et mobilités

- Méconnaissance et difficulté d'accessibilité à l'Espace France Services
- Mettre en œuvre des transports pour personnes âgées ou personnes empêchées
- Méconnaissance du transport à la demande
- Epicerie mobile avec impulsion des communes
- Club du 3^{ème} âge intercommunal
- Location de vélo à assistance électrique
- Taxi à la demande
- Liste à jour et régulière des médecins présents
- Seconde maison de santé à Mont sous Vaudrey
- Aide financière pour l'équipement informatique
- Coworking

Culture et transition numérique

- Fixer les grandes orientations de la politique de lecture publique 2021-2026 :

- enquête auprès des usagers, campagne de communication, fréquentation du site de Mont-sous-Vaudrey / Revoir l'offre de service sur chaque site
- Revoir la politique documentaire
- Le numérique et ses usages
- Développement des pratiques culturelles dans les espaces culturels : expositions / conférences, cours et stages d'initiation
- Maintien de l'écran mobile à court terme,
- Mettre l'accent sur le cinéma documentaire : A partir du « Mois du film documentaire »
- Renforcer le soutien à l'école de musique du territoire : mener des actions de sensibilisation en direction de la jeunesse
- Mettre en relation Musica'Loue et Music Chaux (fanfare et orchestre),
- Développer des actions tout public et tout style musicaux sur le territoire : un temps fort sur l'année à la belle saison sur le modèle des « mardis des rives » à Besançon (en bord de Loue) avec des groupes locaux en lien avec ce qui se fait déjà : concerts au Loue bar à Ounans, l'UAC de Cramans, ...,
- Proposer l'école de Chamblay aux musiciens amateurs pour des répétitions ou des échanges de pratique.
- Proposer une journée du patrimoine autour d'un site par an ;
- Poursuivre la promotion du patrimoine artistique local avec les artistes locaux ;
- Résidence d'artistes à Chamblay dans l'école ;
- Poursuivre les actions dans le cadre du CTEAC ;
- Recensement associations et matériels mutualisables
- Temps de rencontres du secteur associatif

Le sujet culturel doit être remis au cœur de notre action. Il faut envisager une action forte « post covid ». On pourrait envisager une manifestation importante en 2022.

Economie et transition énergétique

- Ressource en eau : récupérateurs d'eau
- Information sur les économies, distributions de kits
- Gestion de la forêt au regard des nouvelles contraintes climatiques
- Valorisation des déchets
- Accroître la lisibilité des déchetteries
- Ressourcerie/ recyclerie
- Projets de méthanisation
- Protection des zones humides
- Replantation de haies, en bord de Loue
- Communication à améliorer
- Actions collectives de type défi famille
- Sensibilisation des enfants

- Création espaces de coworking
- Outiller les entreprises
- S'appuyer sur les communes pour l'information des entreprises
- Intégrer la filière agricole aux projets
- Développer le foncier économique
- Valoriser les entreprises et métiers auprès des jeunes
- Faire évoluer les offres de formation, adapter l'offre aux personnes vulnérables.

Eau et assainissement

Plusieurs conseils d'exploitation ont eu lieu. Les travaux du château d'eau de Vaudrey démarrent.

STEP Montbarrey : l'appel d'offres est lancé. Le retour est prévu pour début avril. Le programme d'investissements se met en place.

OM

Une seule réunion a eu lieu. Un point a été fait sur la situation actuelle et sur quelques sujets comme le C 05.

La séance est levée à 20h10.

Le Président

Etienne Rougeaux